



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION ET FRAIS DE REPRÉSENTATION DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2026-2027

Trimestre : avril à juin 2026

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Daniel LaFrance	Président	Matériel informatique	26 mai 2026	332,49 \$